



refus de renouvellement de carte de séjour

Par **mimi6161**, le **03/10/2011** à **23:53**

bjr! mon ami a voulu renouveler sa carte de séjour comme tout les ans, mais là, la préfecture a refusé! mon ami est en France depuis plus de 5 ans, un travail en cdi, et un bien immobilier depuis 2ans en France. cause du refus du renouvellement: une absence de 9 mois du territoire français(problème familiaux dans son pays, l'Égypte)la préfecture lui avait reproché de ne pas les avoir tenu au courant de son absence! peut-il vraiment être expulsé du pays? que devient son travail et son bien immobilier? merci de vos réponse. c'est TRES URGENT!!!

Par **Domil**, le **04/10/2011** à **01:18**

S'il est en France depuis plus de 5 ans, il a donc atteint le nombre maximum possible de carte temporaire de séjour. Pour avoir la carte de résidence, il doit justifier de revenus. Or en s'étant absenté 9 mois, il n'a pas pu avoir de salaire (difficile de justifier une absence de 9 mois pour de simples problèmes familiaux)